CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU CAMES

Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326
ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(CAMES)**.
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 **(BURKINA FASO)**

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34
Fax : (226) 50 36 85 73
Email : cames@bf.refer.org
Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche

Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: https://sjifactor.com/passport.php?id=23550
HAL: https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120
Mir@bel: https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4ème édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « ***Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique*** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5ème journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.
L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO,** MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE,** MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI,** MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Brouxdelsmaël KOFFI,** MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Romanafricain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE,** PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA,** MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication
Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint
Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint
Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue
Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378
Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :
Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:
Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :
Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :
Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :
Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :
Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :
Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :
Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com
Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :
Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com
Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.
À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :
Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :
Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : *Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire l de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.*

Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme …), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif *: nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE
BOUAGNON-DROUBLY Rita……1-15

LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)
TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, **N'gnanda Anne-Marie KOUADIO** et N'GORAN Ekian Noël ……..……..……16-29

DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ
OUSSOU Kouadio Jean Richard ……30-44

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi ……45-60

LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)
Steeve Elvis ELLA ……..……61-71

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES
BROU Marie Sylvana ……..……72-87

AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)
KEVI Kokou Silvère et LASSEY Agnélé ……..…….……88-104

***MA SANTÉ SOUFFRE* DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE** BLÉ Kain Arsène ……..……..……..105-116

BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) ……..……..……..117-129

NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE
GBAKA Loulou Guy ……..……..……..130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline ……..…….……..151-171

LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES
EKPO Kouadio Victorien ……..……...……..172-184

POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana ……..……...……..185-199

LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .200-218

DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
AWOKPE Kodjo, **DANDONOUGBO Iléri** et **AGBAMARO Mayébinasso** ……...219-235

LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond ……..……...……...……..236-257

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck …..……...……...……..258-273

L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS *LA MER À L'ENVERS* DE MARIE DARRIEUSSECQ
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH ……..……...…….....……..274-285

LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE
SILUE Tangologo ……..……...…….....……..286-301

LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES
SOULEYMANOU Kadouamai ……..…….…….....……..302-324

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE
BAMBA Ladji ……..……...…….…….....……..325-337

AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ,
MOYOU Jeanne Dominique …...…….…….....….…..338-361

CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994
DJE Yao Lopez ……..……...…….…….....….....362-376

GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)
BAMBA Mansé ……..……...…….…….....….....377-391

LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE
ELLA Kouassi Honoré …...……...…….…….....….....392-406

EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA
KINDA Augustin ……..……...…….…….....….....407-421

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE
KOFFI Kouadio Fabrice ..……...…….…….....….....422-439

CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900
KOSSOU Sovi ……..……...…….…….....….....440-461

CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)
Ekian Noël N'GORAN ……...…….…….....….....462-477

COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO
SORO Kassoum ……..……...…….…….....….....478-495

POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS
SOUMAHORO Sainghot ...…….…….....….....496-512

LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI …….....….....513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ?
KOUASSI Assanti Olivier …….…….....…….....531-546

MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)
YEO Mamadou ……..……..…….…….....….....547-560

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?
AYENAGBO Kossi ……..…….…….....….....561-578

DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin .....….....579-602

GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy …….…….....….....603-623

GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES
KONE Kapiéfolo Julien …….…….....….....624-642

GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué 643-661

GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES
KONAN N'Guessan Olivier …….…….....….....662-677

LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise ….....….....678-693

LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY …….…….....….....694-711

GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire .....….....712-728

CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE

DOUFELGOU I AU NORD TOGO
DJALNA Kouyadéga …….…….....….....729-748

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA
DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS
GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor .....….....770-786

ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES
ILAHIRI Mylène Stéphanie …….…….....…….....787-804

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ
KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé .....…….....805-824

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO
KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin ….....825-846

ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS
Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE …….....847-864

AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué …….....865-883

LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN
Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN 884-902

LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE
Robert NGOMEKA …….…….....…….....903-917

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE
Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO …….....918-931

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU

CAMEROUN
SANAMA AMBASSA …….....…….....932-949

LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?
SEY Henri Joël …….....…….....950-967

COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)
SISSOKO Pierre Soriba ….....…….....968-984

MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES
TATA Gaston Gabriel ….....…….....985-1000

QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?
TOB-RO N'Dilbé ….....…….....1001-1020

DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES
KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima ….....…….....1021-1036

RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE
Boni Hyacinthe KPANGBA .....…….....1037-1054

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI
ALASSANE Abdourazakou .....…….....1055-1067

Gouvernance territoriale et environnementale

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA

IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA

DOHO Bi Tchan-André : Maître de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

ALLA Affoué Sonya: Docteur en géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme : Doctorant en géographie, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Discipline de l'article : Géographie Urbaine

Résumé : La société ivoirienne s'est progressivement transformée, passant d'un modèle rural à un modèle urbain. Le pays, en quête d'un urbanisme de qualité aux normes comparables à celles des villes occidentales, a fait de la maîtrise foncière à travers la planification urbaine son champ de bataille. Mais en 1980, suite à la crise économique qu'a connu le pays, le lotissement, principal outil de production du foncier urbain, est concédé à plusieurs acteurs, notamment les privés et les autorités coutumières. C'est l'exemple de la ville de Katiola qui ne cesse de s'accroître du fait des lotissements incontrôlés initiés par les communautés villageoises. En effet, suite à ces nombreux lotissements, nous assistons à la présence de quartiers issus de lotissements non approuvés, dépourvus d'infrastructures et d'équipements, et dont les populations sont confrontées à plusieurs types de litiges fonciers. Cette étude a pour objectif d'analyser le lien entre la production foncière et l'aménagement des zones périphériques de la ville de Katiola. Pour atteindre cet objectif, la technique à choix raisonné accompagnée d'enquêtes de terrain a été adoptée. Les résultats de cette étude ont montré une inadéquation entre la forte production foncière et les aménagements dans les zones périphériques de la ville de Katiola.

Mots-clés : Katiola, production foncière, aménagement, périphérie, infrastructures

Abstract : Ivorian society has gradually transformed from a rural to an urban model. The country, in search of high-quality urban planning comparable to that of Western cities, has made land management through urban planning its battleground. But in 1980, following the economic crisis that hit the country, land subdivision, the main tool for urban land production, was granted to several actors, notably private individuals and traditional authorities. This is the case in the city of Katiola, which continues to grow due to uncontrolled land subdivision initiated by village communities. As a result of these numerous subdivisions, we are seeing the emergence of neighborhoods that have sprung up from unapproved subdivisions, lacking infrastructure and amenities, and whose populations are facing several types of land disputes. The objective of this study is to analyze the link between land production and the development of the outskirts of the city of Katiola. To achieve this objective, a reasoned choice technique accompanied by field surveys was adopted. The results of this study showed a mismatch between high land production and development in the outskirts of the city of Katiola.

Keywords: Katiola, land production, development, outskirts, infrastructure

Introduction

Le phénomène d'urbanisation se manifeste à la fois par la concentration croissante de la population dans les villes et par l'extension continue des espaces urbanisés. Dans les grandes agglomérations, cette dynamique engendre une forte hétérogénéité de l'habitat, allant des résidences de haut standing aux bidonvilles ou « quartiers précaires » disséminés sur l'ensemble du territoire urbain (K. Dongo, 2006, p. 8).

Dans les pays en développement, l'urbanisation présente des atouts économiques et sociaux, tels que l'amélioration de l'accès aux soins de santé, l'élévation du niveau d'alphabétisation, une meilleure circulation de l'information ainsi qu'un dynamisme accru en matière de créativité et d'innovation. Toutefois, elle s'accompagne également d'importants effets négatifs, parmi lesquels la précarisation des populations pauvres et l'aggravation des problèmes environnementaux (J. E. Gnelé, 2010, p. 15).

La Côte d'Ivoire est passée d'une société à dominante rurale à une société largement urbaine. L'indépendance du pays a été décisive dans la progression de l'urbanisation (K. L. Atta, 1978,

p. 37). Le taux d'urbanisation global était de 12,1 % en 1955, 23,2 % en 1965 et 28,1 % en 1970 (A. M. Cotten, 1974, p. 184). Ce taux a atteint 32 % en 1975, 42,5 % en 1998, 49,7 % en 2014 (INS, 2014) et 52,5 % en 2021 (INS, 2021). Cette croissance démographique pose de nombreux défis à l'État ivoirien. Il s'agit, entre autres, de la non-maîtrise de l'urbanisation due aux nombreux lotissements qui se font dans les périphéries des villes, des inégalités en matière d'aménagement qui s'observent dans ces zones périphériques et des conflits fonciers.

La production foncière se présente aujourd'hui comme l'une des causes principales de ce processus d'urbanisation accéléré. La maîtrise de la croissance des villes constitue une difficulté à laquelle doivent faire face les planificateurs et gestionnaires de l'espace urbain en raison des proportions toujours plus grandes de la population.

La ville de Katiola connaît une croissance démographique (21 559 habitants en 1975, 38 515 habitants en 1998, puis 69 453 habitants en 2021 (INS, 2021)). Cette évolution de la population s'accompagne d'un étalement urbain, avec une surface urbanisée de 1 750 ha en 2024 contre 534 ha en 1985 (estimation Google Earth Pro, 2024). Cette croissance démographique et spatiale est la conséquence de plusieurs lotissements villageois incontrôlés opérés dans les périphéries lointaines de la ville. L'effet négatif de ces lotissements incontrôlés est que la ville se trouve confrontée à plusieurs problèmes auxquels les acteurs urbains ont du mal à apporter des solutions. Dès lors, quels sont les impacts de cette production foncière sur l'aménagement de ses périphéries ? Cet article vise à analyser les effets de la production foncière sur l'aménagement des zones périphériques de Katiola.

1- Méthodologie

Les informations recueillies ont été organisées et traitées sous forme d'analyse statistique et cartographique, aussi bien manuellement qu'à l'ordinateur. Par conséquent, les logiciels utilisés sont Microsoft Word pour le traitement de texte, Excel pour la réalisation des tableaux et graphiques, et ensuite les cartes ont été générées avec le logiciel ArcGIS 10.4.

Dans le cadre de cette étude, les investigations ont été menées dans sept (07) quartiers périphériques de la ville de Katiola. Ainsi, les 07 quartiers concernés sont Kationon 1 et Kationon 2 situés à la périphérie Nord, Résidentiel 1 et Dimbekaha 2 situés à la périphérie Sud,

Niemonkaha extension situé à la périphérie Est, et enfin Konankaha 1 extension et Konankaha 2 extension situés à la périphérie Ouest. Le choix de ces quartiers s'est fait de sorte à tenir compte de leur évolution au niveau démographique, mais aussi de la desserte en infrastructures (Carte 1).

Le travail s'est appuyé sur l'exploitation de plusieurs documents généraux (articles, thèses, rapports et ouvrages) qui abordent les problèmes du foncier et de l'aménagement. Ces documents ont également permis d'appréhender les différents contours de cette recherche. Après la recherche documentaire, nous avons réalisé des entretiens auprès des responsables des services administratifs présents à Katiola, tels que le service technique de la mairie, les services financiers de la mairie, la direction régionale du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, et auprès des chefs coutumiers des quartiers enquêtés.

Cette enquête s'est effectuée à l'aide d'un guide d'entretien destiné aux différents acteurs impliqués dans la gestion du foncier urbain, à savoir : la direction du service technique de la mairie, le service financier de la mairie, les services du MCLU (service urbanisme et topographie, service des Permis de Construire (PC) et de l'Arrêté de Concession Définitive (ACD)), et le service des conflits fonciers. Les entretiens ont porté sur les implications municipales dans la production foncière, la gestion urbaine et la réalisation des infrastructures et équipements dans la ville et surtout dans les périphéries. Les entretiens ont été des occasions de connaître la mission de chaque acteur du processus de développement urbain, ensuite de connaître le rôle des acteurs apparus dans le temps et en fonction de la politique publique en matière d'urbanisation, ainsi que le financement nécessaire à la réalisation des infrastructures et équipements. Enfin, l'entretien avec les différents chefs coutumiers des quartiers enquêtés a été l'occasion de connaître l'histoire de chaque quartier, le mode de gestion de leurs terres, et les types de conflits auxquels ces quartiers sont confrontés.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude

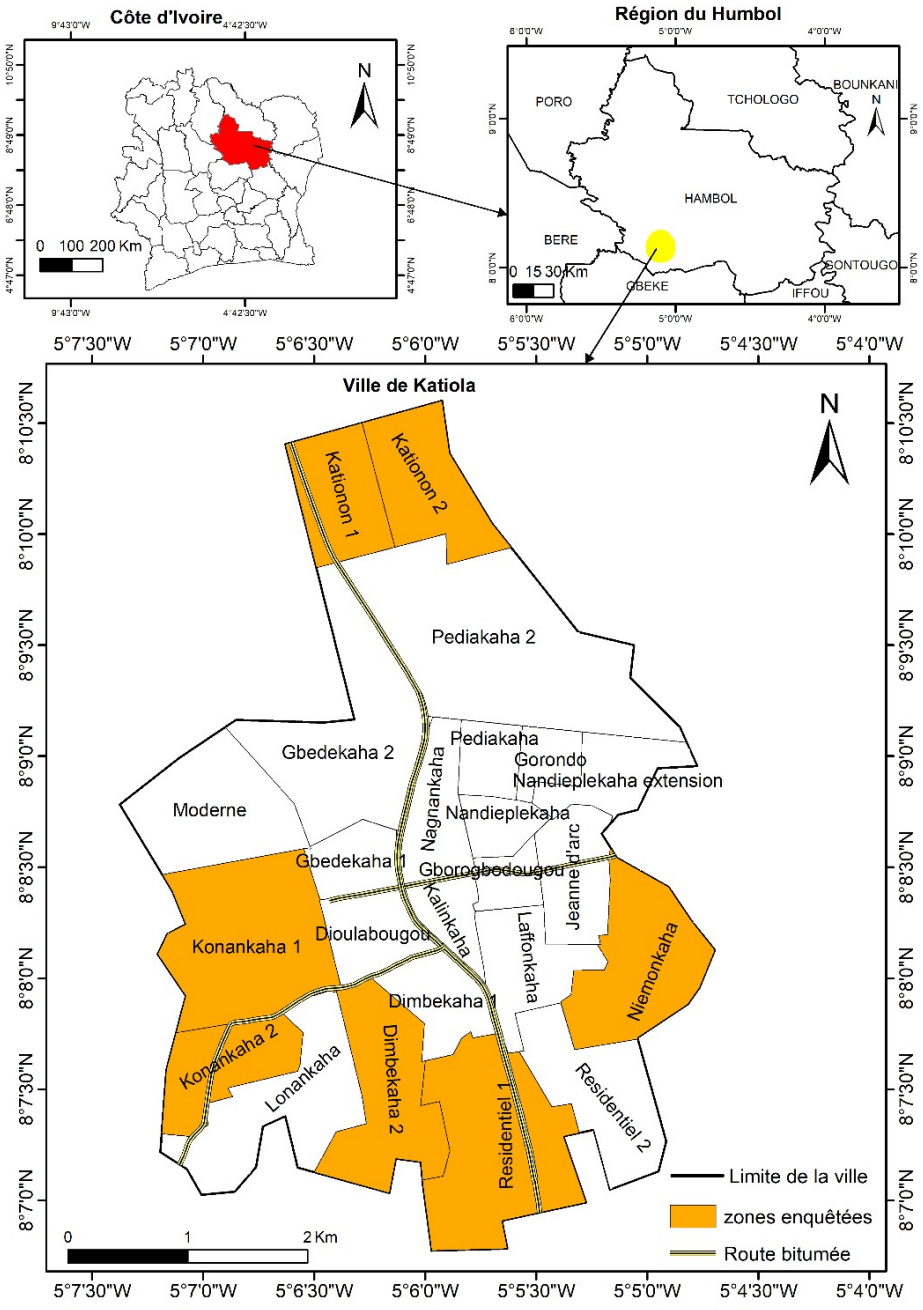

Source : CNTIG, 2017 Réalisation : Les auteurs, 2024

2- Résultats

Les résultats des investigations permettent d'analyser le niveau d'aménagement des quartiers périphériques enquêtés sous deux angles. Il s'agit, dans la première phase, de montrer les

lotissements réalisés à Katiola et, dans la seconde phase, de montrer les impacts de ces lotissements sur l'aménagement des zones périphériques de la ville de Katiola.

2-1-État des lieux de la production foncière à Katiola

2-1-1- Production foncière de Katiola avant 2010

La production foncière à Katiola avant 2010 a été l'affaire de deux différents acteurs. Celle-ci était assurée dans un premier temps par l'administration coloniale durant la période pré-indépendance. L'État ivoirien s'est porté garant de la maîtrise de la croissance urbaine dans un second temps, afin d'offrir à tous un cadre de vie sain et agréable au lendemain de l'indépendance. Les autorités ont ainsi opté pour une politique dirigiste en matière d'urbanisme. Katiola ne restera pas en marge de cette politique (nos enquêtes, 2024). Le graphique 1 présente le niveau des approbations des différents lotissements initiés avant 2010.

Graphique 1 : Niveau d'approbations de lotissement à Katiola avant 2010

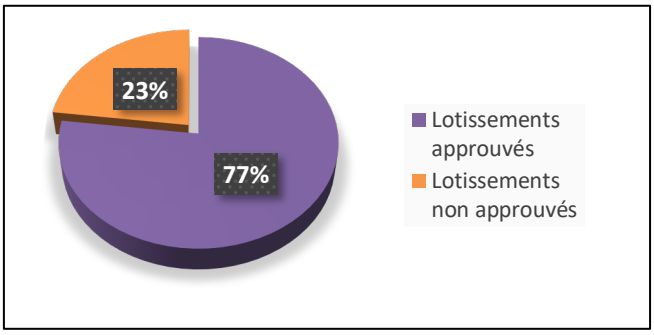

Source : MCLU de Katiola, 2024

Il ressort de l'analyse du graphique 1 que 77 % des lotissements réalisés dans la ville de Katiola avant 2010 étaient approuvés, contre 23 % qui ne l'étaient pas. Tous ces lotissements avaient été initiés par l'administration (tableau 1). Cette situation indique que, durant cette période, l'administration exerçait un contrôle important sur l'urbanisation, garantissant la majorité des lotissements selon les normes officielles. Cependant, la présence d'un quart de lotissements non approuvés suggère des difficultés dans le processus d'approbation, pouvant entraîner des enjeux de régularisation foncière et d'aménagement urbain futur.

Tableau 1 : Caractéristiques des lotissements effectués à Katiola avant 2010

Lotissements	Années	Initiateurs	Statuts
Lonankaha	Avant 2010	Administration	Approuvé
Niemonkaha	Avant 2010	Administration	Approuvé
Niemonkaha extension	Avant 2010	Administration	Non approuvé
Gbedekaha 1 et 2	Avant 2010	Administration	Approuvé
Konankaha	Avant 2010	Administration	Approuvé
Konankaha extension	Avant 2010	Administration	Approuvé
Dioulabougou	Avant 2010	Administration	Approuvé
Pédiakaha	Avant 2010	Administration	Approuvé
Nandieplekaha	Avant 2010	Administration	Approuvé
Nandieplekaha extension	Avant 2010	Administration	Approuvé
Lafonkaha	Avant 2010	Administration	Non approuvé
Dimbekaha	Avant 2010	Administration	Non approuvé
Résidentiel 1 et 2	Avant 2010	Administration	Approuvé

Source : MCLU Katiola et nos enquêtes 2024

Le tableau 1 présente les caractéristiques des lotissements réalisés avant l'année 2010. Ce sont en tous, 13 lotissements qui ont été réalisés durant cette période. À cette époque, les lotissements à Katiola étaient principalement initiés par l'administration, notamment le Sous-préfet ou le Maire, dans le but de répondre aux besoins en logements, en équipements publics et en infrastructures. Ces lotissements administratifs reflètent la volonté des autorités locales de canaliser et de maîtriser l'expansion urbaine de la ville. Le rôle de l'administration dans ce processus consistait à veiller au respect des normes d'urbanisme. De ce fait, l'État avait pour mission de produire, de contrôler et d'assurer l'application des règles définissant le statut des terres, les procédures réglementaires et les conditions d'affectation des terrains. Ainsi, en tant qu'acteur principal du lotissement, l'administration organisait l'aménagement des espaces selon les normes en vigueur. Toutefois, on observe l'émergence d'un nouvel acteur dans la production foncière, à savoir la communauté villageoise, marquant une diversification progressive des acteurs impliqués dans l'urbanisation de Katiola.

2-1-2- Production foncière de Katiola de 2010 à 2024 : entrée de nouveaux acteurs dans le processus de production foncière

Après les lotissements réalisés avant 2010, de nouvelles opérations ont été initiées par l'administration afin de répondre aux besoins croissants en logements et en infrastructures. Cependant, l'introduction des communautés villageoises dans le processus de production foncière a entraîné une multiplication des lotissements non approuvés. Les lotissements promus par ces communautés villageoises sont majoritairement non approuvés. Le graphique (2) présente les différents types de lotissements réalisés entre 2010 et 2024 dans la ville de Katiola.

Graphique 2 : Types de lotissements effectués à Katiola de 2010 à 2024

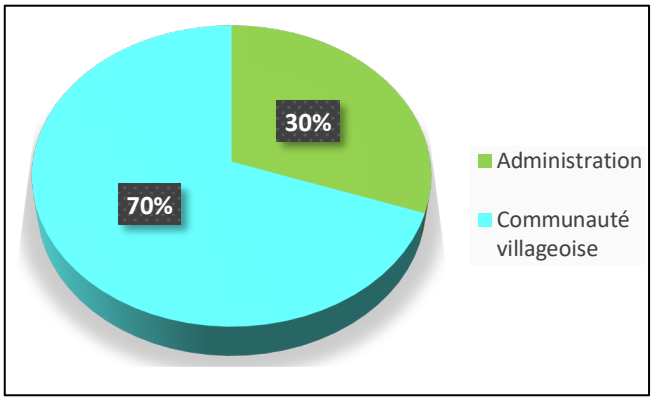

Source : MCLU de Katiola, 2024

Le graphique 2 présente la répartition des lotissements réalisés à Katiola après 2010. Sur un total de 23 lotissements recensés tableau (2), 16 ont été initiés par les communautés villageoises, représentant 70 % de l'ensemble, tandis que 7 ont été réalisés par l'administration, soit 30 %. Cette répartition illustre que, malgré l'entrée des communautés villageoises dans le processus de lotissement et le retrait partiel de l'État, l'administration continue de jouer un rôle actif dans la production foncière. Le tableau 2 détaille des caractéristiques des différents lotissements effectués dans la ville de Katiola de 2010 à 2024.

Tableau 2: Caractéristiques des lotissements effectués de 2010 à 2024 à Katiola

Lotissements	Initiateurs	Statuts
Quartier moderne extension	Administration	Non approuvé
Pédiakaha 2 extension	Administration	Approuvé
Niemonkaha extension 2	Communauté villageoise	Approuvé
Résidentiel 1 extension	Administration	Approuvé
Résidentiel 2 extension	Administration	Approuvé
Pédiakaha extension	Communauté villageoise	Non approuvé
Kpéfèlé zone industrielle	Communauté villageoise	Non approuvé
Zone industrielle extension	Communauté villageoise	Non approuvé
Cité N'gbnean	Communauté villageoise	Non approuvé
Cafop	Administration	Approuvé
Lonankaha extension	Communauté villageoise	Non approuvé
Konankaha extesnsion 2	Administration	Approuvé
Quartier energie	Communauté villageoise	Non approuvé
Ninin	Communauté villageoise	Non approuvé
Nambeyakaha	Communauté villageoise	Non approuvé
Nandieplekaha cité Bertleem	Administration	Non approuvé
Pédiakaha extension 3	Communauté villageoise	Non approuvé
Kationon 3	Communautés villageoises	Non approuvé
Gbedekaha 3	Communauté villageoise	Non approuvé
Odicyokaha	Communauté villageoise	Non approuvé
Cité la paix	Communauté villageoise	Non approuvé
Cité Eden	Communauté villageoise	Non approuvé
Merveille Hambol	Communauté villageoise	Non approuvé

Source : MCLU de Katiola et nos enquêtes 2024

L'analyse du tableau met en évidence la persistance de l'implication des acteurs publics dans les lotissements réalisés à partir de 2010. Les quartiers concernés par les lotissements administratifs sont Moderne Extension, Pédiakaha 2 Extension, Résidentiel 1 Extension, Cafop, Konankaha Extension 2 et Nandiéplekaha Cité Bertleem. Parmi ces opérations, les lotissements des

quartiers Nandiéplekaha Cité Bertleem et Moderne Extension demeurent non approuvés, tandis que les autres bénéficient d'une approbation officielle. Les quartiers situés dans les périphéries proches et lointaines de la ville résultent majoritairement de lotissements initiés par les communautés villageoises.

Après le dernier lotissement réalisé par l'administration, celle-ci n'a plus été impliquée dans la production foncière de Katiola, laissant la responsabilité exclusive aux communautés villageoises pour l'aménagement de leur territoire. Sur les 16 lotissements communautaires recensés entre 2010 et 2024, 15 sont non approuvés, soit 94 %, et un seul est approuvé, soit 6 %. Par ailleurs, sur les 7 lotissements administratifs réalisés au cours de cette période, 5 ont été approuvés et 2 restent non approuvés.

2-1-3- Katiola, ville marquée par le lotissement villageois

Le lotissement villageois est régi par le décret n° 77-906 du 6 novembre 1977. Il est initié par un ou plusieurs villages, élaboré avec la collaboration d'un géomètre privé sur un terrain non immatriculé. Les lotissements villageois à Katiola concernent plus particulièrement l'extension, le déplacement ou le regroupement des villages existants. Exceptionnellement, ces villages peuvent être compris dans un périmètre d'urbanisation lorsque le PUD en prévoit le maintien ou l'extension (Décret n° 2021-784 du 8 décembre 2021 portant organisation des procédures d'élaboration, d'approbation et d'application des plans de lotissement, article 3).

L'initiative du lotissement vient des collectivités villageoises, mais les autorités administratives (Sous-préfet, préfet ou autorités décentralisées concernées) demeurent un partenaire incontournable. En effet, ce projet de lotissement est élaboré sous leur autorité. La direction en charge de l'urbanisme, pour sa part, établit le projet ou, à défaut, fait appel à un bureau d'études d'urbanistes agréés qui travaille sous son contrôle.

Ces lotissements effectués ont permis aux villageois d'être de véritables acteurs de production de terrains urbains. À la suite de ces lotissements, il existe des morcellements de parcelles plutôt que de véritables lotissements, car ces morcellements ne tiennent pas compte des politiques et des outils (schéma directeur, plan d'urbanisme de détail, etc.) d'aménagement mis sur pied par

l'État et les acteurs de la ville (géomètres agréés, urbanistes agréés, topographes, cartographes, notaires, architectes, etc.). Tous ces quartiers créés sont dits quartiers irréguliers.[1]

Aujourd'hui, les détenteurs de droits coutumiers vont au-delà de l'objectif assigné aux lotissements villageois. Ils sont donc devenus les principaux acteurs de la production et de la gestion du sol urbain. Environ 75 % des quartiers de la ville de Katiola ont été l'objet d'un lotissement villageois. En effet, Katiola est composé de 23 quartiers et de plusieurs sous-quartiers dont les lotissements ont été faits par la communauté villageoise. Selon les informations reçues du technicien supérieur Génie Civil-Bâtiment du MCLU de Katiola : *« la communauté villageoise effectue souvent les lotissements sans nous aviser, et c'est lorsqu'il y a un problème de conflit sur la parcelle en question que nous sommes informés de l'existence d'un lotissement* ».

Depuis les différentes crises qu'a connues le pays et la décision du retrait de l'État dans le processus de lotissements, plusieurs lotissements ont été réalisés par la communauté villageoise de Katiola.

2-2-Impacts de la production foncière sur l'aménagement

Les impacts de la production foncière dans la ville de Katiola se manifestent particulièrement dans la dynamique des zones périphériques. Ils se traduisent par la réduction des espaces consacrés à l'agriculture, l'augmentation des prix des lots, l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements, ainsi que l'émergence de litiges fonciers.

2-2-1- Dynamique des zones périphériques, avec la réduction des espaces agricoles

La réalisation de multiples lotissements, motivée par la forte demande en logements, a favorisé la construction de nouveaux habitats urbains au détriment des terres agricoles dans la ville de Katiola. L'urbanisation rapide et incontrôlée de cet espace urbain entraîne ainsi la disparition progressive des espaces cultivables. Les terrains agricoles, y compris les plantations d'anacardes, sont progressivement converties en zones d'habitation. Selon les chefs de quartiers enquêtés : « *L'étalement spatial de Katiola et les lotissements observés à la périphérie de la*

[1] Mr B.Z., Entretien du 02 novembre 2023 à 10h
Nanan K. D. chef de Kationon 1 et Mr O. W. Responsable des chefs coutumiers de Katiola, entretien du 11 décembre 2023 à 08h56

ville ont entraîné une perte des espaces cultivables. De plus, les plantations d'anacarde situées sur la route de Konankaha 1 seront détruites pour laisser place aux habitations, car cet espace a été loti. Il est vrai que la vente des terres issues des lotissements génère des revenus, mais elle entraîne également une perte de nos terres agricoles. »

2-2-2- Évolution du prix des terrains dans les périphéries de Katiola

À Katiola, l'évolution des prix des terrains est une conséquence de la forte production foncière. La multiplication des lotissements, qu'ils soient initiés par l'administration ou par les communautés villageoises, entraîne une transformation rapide de l'espace et une raréfaction des terrains disponibles, en particulier ceux situés dans des zones stratégiques ou mieux équipées dans les zones périphériques. Cette abondance de lotissements, combinée à une demande urbaine soutenue, exerce une pression sur le marché foncier et contribue directement à l'augmentation des prix des lots. Le prix des terrains à la périphérie de Katiola varie d'un quartier à un autre comme mentionné dans le tableau 3.

Tableau 3 : Prix des lots de 500/600m² dans les quartiers enquêtés de Katiola de 2017 à 2024

	Année		
Quartier	**2017**	**2020**	**2024**
Kationon 1	250 000 à 350 000	400 000	600 000 et plus
Kationon 2	250 000 à 350 000	400 000	600 000 et plus
Résidentiel 1	500 000 à 600 000	700 000 et plus	750 000 et plus
Diembekaha	250 000 à 350 000	400 000 et plus	500 000 et plus
Niémonkaha	250 000 à 350 000	400 000 et plus	600 000
Konankaha 1	250 000 à 350 000	500 000 et plus	700 000
Konankaha 2	250 000 à 350 000	500 000 et plus	700 000

Sources : Chefs coutumiers et service technique de la Mairie de Katiola, 2024

La terre, devenue un bien marchand fortement convoité, a vu ses prix augmenter progressivement au fil des années. À Katiola, ville à vocation agricole, la périphérie urbaine est progressivement ouverte à de nouvelles constructions, reflétant l'expansion de l'urbanisation.

En 2017, le prix des terrains de 500/600 m² variait entre 250 000 FCFA et 600 000 FCFA, selon la localisation. Les quartiers de Kationon 1 et 2, Diembékaha, Niémonkaha ainsi que Konankaha 1 et 2 affichaient des prix compris entre 250 000 FCFA et 350 000 FCFA, tandis que le quartier Résidentiel 1 présentait des prix plus élevés, oscillant entre 500 000 FCFA et 600 000 FCFA. Cette répartition reflète déjà une différenciation spatiale liée à la centralité et au statut des quartiers.

À partir de 2020, une augmentation significative des prix a été observée. Dans les quartiers périphériques tels que Kationon 1, Kationon 2, Diembékaha et Niémonkaha, les prix sont passés à 400 000 FCFA, soit une hausse de 50 000 à 150 000 FCFA par rapport à 2017. Dans les quartiers de Konankaha 1 et 2, les prix ont atteint 500 000 FCFA, soit une augmentation de 150 000 à 250 000 FCFA. Les quartiers résidentiels, comme le quartier Résidentiel 1, ont vu leurs prix s'établir à 700 000 FCFA.

En 2024, l'ouverture de nouvelles routes et les aménagements réalisés dans plusieurs quartiers ont contribué à une nouvelle hausse des prix. Les terrains de Niémonkaha, Diembékaha, Kationon 1 et Kationon 2 dépassent désormais les 500 000 FCFA, tandis que le quartier Résidentiel 1 atteint 750 000 FCFA et que Konankaha 1 et 2 s'établissent autour de 700 000 FCFA.

Cette évolution des prix est déterminée par plusieurs facteurs, à savoir, l'éloignement par rapport au centre-ville, le niveau de mise en valeur de l'environnement, la typologie des quartiers et la disponibilité des infrastructures et équipements publics de base. Ainsi, la hausse des prix des terrains à Katiola illustre l'effet combiné de l'expansion urbaine et de la production foncière sur la structuration du marché foncier local.

2-2-3- Infrastructures et équipements insuffisants face à la dynamique des périphéries de Katiola

À Katiola, l'intensification de la production foncière dans les périphéries s'est traduite par un étalement rapide de l'espace urbain, souvent sans aménagement adéquat. Routes, réseaux d'eau et d'électricité ou équipements sociaux restent insuffisants, révélant le décalage entre expansion foncière et planification urbaine (carte 2).

Carte 2 : Répartition des équipements et infrastructures dans la ville de Katiola

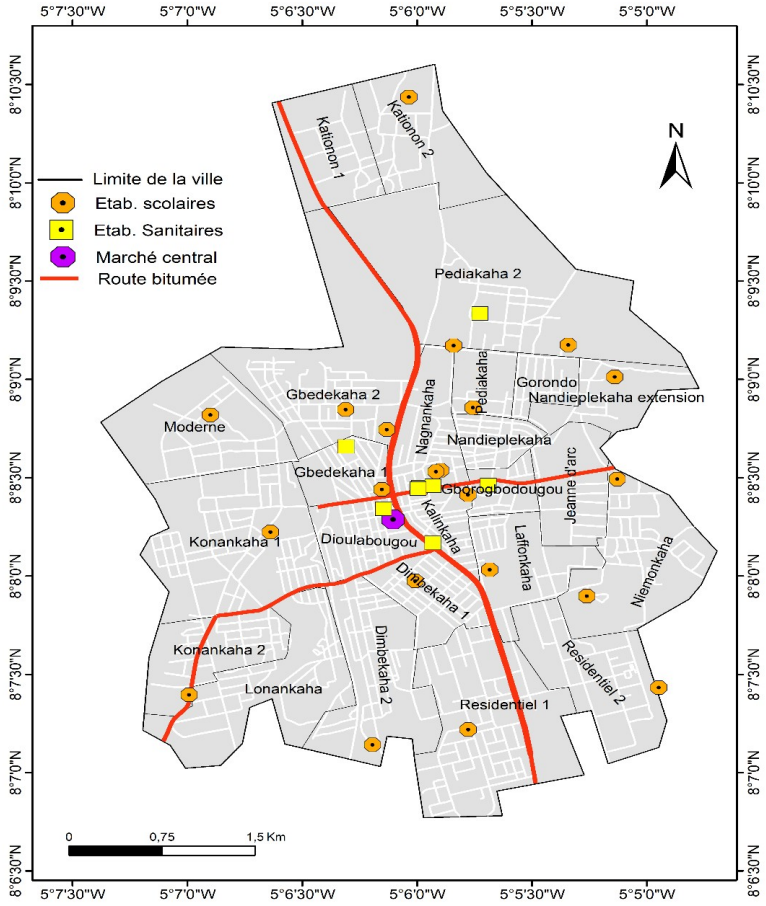

Sources : Google earth pro et nos enquêtes 2024 Réalisation : Les auteurs,2024

Katiola est traversée par la nationale A3, le chemin de fer et plusieurs routes secondaires reliant la ville aux localités voisines. Si les grandes voies bitumées desservent certains quartiers centraux comme Résidentiel 1 et Kationon 1, les routes secondaires et tertiaires des périphéries sont en mauvais état, limitant l'accès et compliquant le transport en commun.

La ville dispose de divers équipements sanitaires, dont l'hôpital général de Gbedekaka 1, un PMI à Diembékaha, un CHR en construction à Niémonkaha et trois pharmacies à Kalinkaha et Dioulabougou. Cependant, la majorité des quartiers périphériques restent sous-équipés, ne disposant pas de centre de santé, ce qui reflète la lenteur de leur développement.

Les équipements scolaires sont également concentrés dans les quartiers centraux et quelques périphéries. Plusieurs collèges et écoles privées ont été implantés dans les périphéries,

répondant au manque d'infrastructures publiques et à l'étalement urbain. Les lycées modernes et les établissements professionnels complètent le dispositif éducatif, mais le coût élevé des écoles privées pousse de nombreux élèves vers le public, générant des classes surchargées.

Enfin, le marché central, construit en 1979 à Dioulabougou, reste le seul grand marché, obligeant les populations périphériques à parcourir de longues distances pour leurs approvisionnements. L'ensemble de ces observations montre que l'urbanisation et la production foncière à Katiola se font plus rapidement que les aménagements et équipements publics, accentuant les inégalités entre quartiers centraux et périphéries.

2-2-5- Conflits liés à la production foncière à Katiola

Les conflits liés à la forte production foncière à Katiola sont multiples. Ils concernent notamment la délimitation des parcelles, la vente d'un même terrain à plusieurs acquéreurs, ainsi que les différends entre propriétaires et opérateurs de lotissements. Le graphique 3 présente la répartition des différentes causes de conflits observés dans les quartiers enquêtés de la ville de Katiola.

Graphique 3 : Différents types de conflits dans les périphéries de Katiola

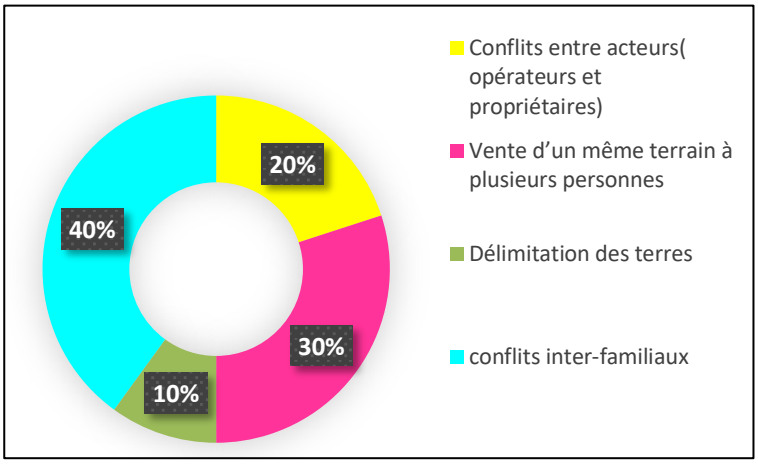

Sources : responsable des chefs coutumiers de Katiola et nos enquêtes 2024

À Katiola, les conflits fonciers sont variés et fortement influencés par la dynamique de production foncière dans la ville. Les litiges inter-familiaux liés aux successions représentent la majorité des conflits, avec environ 40 % des cas. Lorsqu'un membre de la famille décède, la

gestion des biens fonciers est transférée à un héritier, ce qui génère souvent des tensions entre les membres cherchant à contrôler le patrimoine familial.

Un autre type de conflit fréquent, représentant 30 % des cas, concerne la vente d'un même terrain à plusieurs acquéreurs. Ce phénomène est particulièrement observé dans les extensions récentes des quartiers périphériques, où la demande en terrains est élevée, notamment à Diembekaha et Lonankaha.

Les différends entre acteurs de la production foncière, qui constituent environ 20 % des litiges, se rencontrent principalement dans les quartiers de Niémonkaha, Lonankaha, Pédiakaha Extension et Nandiéplekaha Extension. Enfin, les problèmes liés à la délimitation des parcelles représentent 10 % des conflits et affectent surtout les quartiers de Kationon 1 et Kationon 2.

Ces conflits traduisent l'impact direct de la forte production foncière sur la vie urbaine à Katiola. L'accroissement rapide des lotissements, parfois réalisé sans régulation stricte, crée une pression sur les terres disponibles et intensifie la concurrence entre héritiers, acheteurs et promoteurs. Les litiges liés à la succession, aux ventes multiples ou aux limites des parcelles révèlent les limites du contrôle foncier et de la planification urbaine, en particulier dans les quartiers périphériques récemment urbanisés.

3- Discussion

3-1-État des lieux de la production foncière à Katiola

La production foncière dans les villes ivoiriennes s'est déroulée en plusieurs étapes, depuis le régime foncier colonial jusqu'au retrait de l'État et à l'introduction des communautés villageoises. La terre, autrefois considérée comme un bien sacré, est devenue une ressource convoitée et marchande, dont l'accès se fait en plusieurs étapes. À ce sujet, A.C. Yapi (2019, p.182) souligne que la gestion du foncier ivoirien a évolué dans le temps. Gérée par l'administration coloniale, elle a ensuite été confiée à l'État ivoirien, en s'appuyant sur les textes régissant la politique foncière appliquée pendant la colonisation, de 1960 à 1980. Ces constats sont confirmés par G.W. Fotso Njomo (2023, p.145), qui explique que, de la période précoloniale à nos jours, les dynamiques foncières en Afrique, comme au Cameroun, dépendent à la fois de facteurs économiques et politiques. Ainsi, elles sont marquées par les anciennes

pratiques foncières de l'époque précoloniale, la période coloniale, et les nouvelles dynamiques d'après les indépendances.

La ville de Katiola n'a pas échappé à ces différentes étapes de production foncière. Le foncier y a d'abord été géré dans le cadre du régime colonial, puis par l'État, avant de laisser place aux communautés villageoises. La gestion foncière dans la ville implique plusieurs acteurs : l'administration publique, les communautés villageoises et le secteur privé. Le foncier urbain, étant un enjeu central pour le développement économique, a été initialement monopolisé par l'État juste après l'indépendance.

Nos enquêtes ont révélé que treize lotissements administratifs ont été réalisés à Katiola. Ces résultats corroborent ceux de K.F. N'Guessan et *al.* (2019, p.255), qui indiquent que dès son accession à la souveraineté nationale, l'État a cherché à maîtriser la croissance urbaine rapide et à offrir à tous un cadre de vie sain et agréable. Pour ce faire, il a institué des lotissements, comme ceux réalisés à Bouaké entre 1960 et 1980.

Cependant, à partir des années 1980, en raison de la crise économique, l'État s'est désengagé de la gestion foncière et a laissé place aux communautés villageoises. R.J. Assako Assako (2015, p.10) souligne que, malgré l'ambition de la politique foncière au Cameroun, celle-ci n'a pas su s'adapter aux évolutions socioéconomiques marquées par la crise économique des années 1980, entraînant un désengagement de l'État dans le secteur urbain.

Depuis l'introduction des communautés villageoises dans le processus de lotissement, de nombreux lotissements se sont réalisés dans les espaces urbains ivoiriens. Nos résultats montrent que plusieurs lotissements villageois ont été réalisés à Katiola, ce qui concorde avec l'observation de F. Traoré (2023, p.199) à Anyama. En effet, le régime foncier y implique plusieurs acteurs, publics et privés, et repose largement sur les lotissements villageois, réalisés par les propriétaires terriens au titre du droit coutumier. Ces résultats rejoignent ceux de G.W. Fotso Njomo (2023, p.148), selon lesquels plusieurs parties prenantes interviennent dans la gestion foncière, tant sur le terrain que dans les dispositifs légaux et réglementaires.

La communauté villageoise a joué un rôle majeur dans la gestion foncière à Katiola. Les chefs de village délivrent les attestations nécessaires aux propriétaires terriens, ce qui correspond aux

résultats de nos enquêtes montrant une multitude de lotissements villageois depuis leur introduction dans le processus de production foncière.

3-2- Impacts de la production foncière sur l'aménagement

La forte production foncière dans la ville de Katiola a entraîné une perte significative des terres agricoles. En effet, les quartiers centraux n'offrant plus d'espace pour les lotissements, la ville s'étend vers ses périphéries, absorbant progressivement les villages environnants et entraînant la disparition des terres agricoles de ces zones. Les chefs de quartiers enquêtés à Katiola confirment que l'évolution spatiale et les lotissements entraînent une perte de leurs terres agricoles. Ces observations rejoignent celles de M. Sangaré et K.A. N'Dri (2022, p.146), qui indiquent que la croissance démographique de la ville de Korhogo s'est accompagnée d'une expansion urbaine au détriment des espaces ruraux et agricoles.

Par ailleurs, les autorités locales peinent à maîtriser cet étalement rapide, ce qui engendre une distribution inégale des infrastructures et équipements. Les quartiers centraux restent les mieux dotés, tandis que les périphéries manquent de services de base nécessaires au quotidien des habitants. Nos résultats montrent que certains quartiers périphériques de Katiola ne disposent ni de routes praticables, ni de marché de proximité. Cette situation est confirmée par K.T. Konan *et al* (2015, p.31), qui constatent que dans les communes de Cocody et Abobo, les lotissements incontrôlés par les chefs coutumiers entraînent un manque d'infrastructures et d'équipements, avec des parcelles destinées à ces infrastructures souvent utilisées à d'autres fins et des dépôts sauvages d'ordures.

De même, G.A. Bolou (2021, p.32) observe à Daloa que l'espace urbain s'étend des quartiers centraux aux périphéries, où la dotation en infrastructures et équipements est faible, voire inexistante. Les quartiers périphériques et les villages communaux restent sous-équipés. Les résultats de M. Fall et S. Coulibaly (2016, p.55) confirment ces constats, soulignant que dans les audits urbains menés en 2013 dans plusieurs villes ivoiriennes, les centres-villes et quartiers formels sont bien dotés, contrairement aux zones périurbaines et informelles.

La forte production foncière, combinée à la transformation de la terre en bien marchand, engendre également des conflits. Certains individus vendent le même terrain à plusieurs personnes, ce qui provoque des litiges fonciers récurrents. Les conflits observés à Katiola

concernent la vente simultanée d'un terrain, la délimitation des terres, les conflits inter-familiaux et les différends entre acteurs de lotissements. Parmi ceux-ci, les conflits inter-familiaux sont les plus fréquents, représentant 40 % des cas. Ces résultats sont cohérents avec ceux de K.T. Konan *et al* (2015, p.31), qui notent que dans les communes de Cocody et Abobo, de nombreux conflits de 1992 à 2013 étaient liés à la vente de terres par les détenteurs de droits coutumiers. Ces conflits impliquent différents acteurs : villages, sociétés de construction immobilière ou structures étatiques de gestion foncière, avec les détenteurs de droits coutumiers au cœur des oppositions.

A.C. Yapi (2019, p.274) rapporte que les quartiers périphériques de Yamoussoukro, tels que Kami, Morofé et Kokrenou, connaissent des litiges fonciers avec des taux respectifs de 17 %, 15 % et 15 %, en raison de la forte disponibilité de ressources foncières et de la convoitise qu'elles suscitent. Enfin, Y.J.A. Assue *et al* (2023, p.198) soulignent que les litiges fonciers à Toumodi, rares avant 2002, se sont multipliés en raison de l'anarchie dans la gestion foncière, les propriétaires terriens profitant de la forte demande pour vendre un même lot à plusieurs acquéreurs.

Conclusion

L'analyse de la production foncière à Katiola révèle une transition progressive : initialement régulée par l'administration, elle est désormais largement assurée par les communautés villageoises. Ce processus a favorisé une urbanisation rapide, mais souvent non planifiée, accentuant les inégalités dans l'accès aux infrastructures et équipements entre quartiers centraux et périphériques. Les conflits fonciers, dominés par les litiges inter-familiaux et la vente simultanée de terrains à plusieurs acquéreurs, témoignent des tensions générées par cette expansion urbaine. Il apparaît ainsi nécessaire de mettre en place une planification urbaine intégrée, associant régulation étatique, encadrement des lotissements villageois et coopération avec les acteurs privés, afin de concilier l'expansion urbaine, la sécurisation foncière et l'équité dans l'accès aux infrastructures et équipements dans bases dans la ville de Katiola.

Références bibliographiques

ASSAKO ASSAKO Réné Joly,2015, « Curée foncière et stratégie d'accès à la terre dans les périphéries Sud-Ouest de Yaoundé » *SYLLABUS REVIEW Human et Social Science Séries* pp8-42

ASSUE Yao Jean-Aimé, KOFFI Brou Emile, YEDOUNGBO Brou Emmanuel,2023 , « Dynamique urbaine et risque de litiges fonciers dans la ville de Toumodi *(Centre-Sud de la Côte d'Ivoire) » ESI Preprints,* pp191-208

ATTA Koffi Lazare, *1978, Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké, thèse de doctorat 3eme cycle, université d'Abidjan, 309p.*

BOLOU Gbitry Abel, 2021 « Étalement urbain et accès aux services socio-collectifs dans la ville de Daloa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) », *DaloGéo, revue scientifique spécialisée en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé, numéro 005, décembre 2021* pp26-46

COTTEN Anne Marie, *1974* : « un aspect de l'urbanisation en Côte d'Ivoire », *les cahiers d'outre-mer année 1974 27 ; 106* pp183- 193

DONGO Kouassi,2006, *analyse des déficiences dans la gestion du drainage urbain et des déchets solides et liquides dans les quartiers précaires de Yopougon (Abidjan, Côte d'Ivoire) : approche cartographie-SIG, modélisation et socio-anthropologie,* thèse unique de doctorat, université de cocody,287 p.

FALL Madio et COULIBALY Souleymane**,** 2016, *Urbanisation diversifie : le cas de la Côte d'Ivoire* 183p.

FOTSO Njomo Walter Gildas,2023 « Urbanisation et dynamique foncière dans la commune Lokoundje : Cas de Fifinda-urbain » *Revue espace Géographique et Société Marocaine, Numéro double 73-74 Août-Septembre 2023,* pp 139-164

GNELE José Edgard**,** *2010, dynamique de planification urbaine et perspective de développement durable à Cotonou république du Benin,* Doctorat Unique de l'Université d'Abomey-Calavi,334p.

KONAN Kouassi Toussaint, DJAH Armand Josué, KOFFI Brou Emile,2015, « les enjeux de la production du foncier urbain par les détenteurs de droits coutumiers dans les communes de Cocody et d'Abobo (district d'Abidjan, Côte d'Ivoire)*, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro 4 Juin 2018, ISSN 2521-2125,* pp24-36

N'GUESSAN Kouakou Firmain, DIEME Alida Gwladys, VEI Kpan Noel, KOFFI Brou Emile,2019 « Productions foncières à travers les lotissements villageois à Bouaké : quel bilan ? » Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro Spécial Janvier 2019, ISSN 2521-2125, pp 251-267

SANGARE Moussa, N'DRI Kouamé Abou, 2022, *« Étalement urbain, perte de terres agricoles et reconversion des cotonculteurs périurbains aux métiers du secteur informel » l'harmattan Côte d'Ivoire, pp141-159*

TRAORE Fanta, 2023, *Dynamique urbaine et gestion foncière dans la ville d'Anyama (Côte d'Ivoire*) thèse unique de doctorat, Université Alassane Ouattara 381p.

YAPI Atse Calvin, 2019, *Dynamique urbaine et gestion foncière dans la commune de Yamoussoukro*, thèse de doctorat unique 435p.